

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 222/02

ÉFAI – 020471 – AMR 28/009/02

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / DÉTENTION AU SECRET / PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS

**ÉQUATEUR** Luis Muñoz (h), David Conrado (h), Juan Pablo Barragán (h), Jose Luis Proaño (h), Alberto Saltos (h), Stalin Saltos (h), Ivon Ramos (h), défenseurs de l'environnement  
Julia Butterfly (f), citoyenne américaine

Londres, le 18 juillet 2002

Amnesty International est préoccupée par la sécurité des huit personnes nommées ci-dessus, arrêtées le 16 juillet 2002 à Quito, la capitale. Détenues sans inculpation, elles risquent d'être soumises à des actes de torture et à d'autres formes de mauvais traitements.

L'organisation pense qu'elles sont détenues uniquement parce qu'elles exerçaient leur droit à manifester pacifiquement, et les considère par conséquent comme des prisonniers d'opinion.

Ces personnes faisaient partie d'un groupe de manifestants rassemblés devant les bureaux de la compagnie pétrolière américaine Occidental, à Quito. Elles s'opposaient à la construction d'un oléoduc qui doit s'étendre de l'est du bassin amazonien à la côte nord-ouest du pays.

Après avoir été maintenus en détention par la police, les huit écologistes ont été emmenés au *Centro de detención provisional* (Centre de détention provisoire) de Quito. Selon la *Fundación regional de asesoría en derechos humanos* (INREDH, Fondation régionale de conseil en matière de droits humains), qui travaille sur ces cas, les autorités n'ont pas précisé les motifs de leur interpellation. Au Centre de détention provisoire, des représentants de l'ONG ont demandé que les détenus soient autorisés à recevoir la visite de leurs proches et à consulter un avocat, demande qu'ils se sont vu refuser. Pour l'avoir constaté dans de nombreux cas ces dernières années, Amnesty International considère que la détention au secret favorise la pratique de la torture et d'autres formes de mauvais traitements.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

En juin 2001, le gouvernement équatorien a donné son feu vert pour la construction d'un oléoduc devant transporter du pétrole brut lourd des concessions de la région de forêts tropicales de l'est de l'Équateur aux raffineries de la ville d'Esmeraldas, sur la côte Pacifique. Ce projet sera exécuté par un consortium de compagnies pétrolières étrangères comprenant Occidental Petroleum (États-Unis), Alberta Energy (Canada), Kerr McGee (compagnie américaine rachetée par un groupe français), AGIP (Italie), Repsol-YPF (Espagne), ainsi que Pérez Companc et Techint (deux entités argentines qui seraient en cours de fusion). Le brut lourd sera ensuite envoyé par bateau aux marchés internationaux *via* une installation de chargement offshore située dans le port de Balao, près d'Esmeraldas.

La route empruntée par l'oléoduc traverse des réserves naturelles et des propriétés privées, dont l'accès n'a pas été encore été négocié par le consortium. Depuis l'accord du gouvernement, un mouvement de protestation a été organisé pour bloquer l'ouvrage. Les préoccupations portent surtout sur le fait que l'itinéraire traverse plusieurs zones protégées, dont la réserve de la Forêt nuageuse de Mindo-Nambillo. Des défenseurs de l'environnement du monde entier se sont joints aux Équatoriens pour tenter d'acheter un maximum d'hectares de la réserve que l'oléoduc doit traverser. Néanmoins, le ministre de l'Environnement a donné au consortium l'autorisation de continuer à construire dans cette zone. En juin 2001, Amazon Watch a publié un texte s'opposant au projet en ces termes : « *Cet oléoduc risque de détruire des zones fragiles, de favoriser la contamination et les maladies. Il accroîtra également la dépendance au pétrole, le principal combustible fossile responsable des changements climatiques. Nous exhortons le gouvernement équatorien à examiner les solutions économiques fondées sur la protection permanente des forêts et de la biodiversité plutôt que de favoriser le développement de l'exploitation du pétrole dans des forêts tropicales intactes.* »

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- faites part de votre préoccupation quant à la détention de Luis Muñoz, David Conrado, Juan Pablo Barragán, José Luis Proaño, Alberto Saltos, Stalin Saltos, Ivon Ramos et Julia Butterfly (une citoyenne américaine) ;
- affirmez que selon les sources d'Amnesty International, ces personnes exerçaient leur droit à manifester pacifiquement ;
- demandez aux autorités qu'elles soient libérées immédiatement et sans condition, ou inculpées d'une infraction prévue par la loi ;
- rappelez aux autorités que la détention au secret favorise la pratique de la torture et d'autres formes de mauvais traitements, et demandez-leur de garantir la sécurité des huit défenseurs de l'environnement afin qu'ils ne soient pas victimes de ces pratiques ;
- exhortez les autorités à veiller à ce qu'ils aient la possibilité de recevoir la visite de leurs proches, de consulter un avocat et de recevoir des soins médicaux si leur état de santé le requiert.

**APPELS À : Obtenir une ligne de fax peut s'avérer difficile en Équateur. Persévérez s'il vous plaît. Si quelqu'un vous répond, dites : « Por favor, me puede dar tono de fax » (S'il vous plaît, donnez-moi la ligne de fax).**

**Ministre de l'Intérieur :**

Dr Rodolfo Barniol  
Ministro de Gobierno y Policía  
Ministerio de Gobierno y Policía  
Benalcázar y Espejo  
Quito, Équateur

**Fax :** + 593 258 3966

**Télégrammes :** Ministerio de Gobierno, Quito, Équateur

**Formule d'appel :** *Señor Ministro, / Monsieur le Ministre,*

**Ministre du Tourisme et de l'Environnement :**

Ministra de Turismo y Medio Ambiente  
Sra. Rocío Vásquez  
Avds. Eloy Alfaro y Amazonas  
Edificio del MAG, 7mo. Piso  
Quito, Équateur

**Télégrammes :** Ministra de Turismo Y Medio Ambiente,  
Quito, Équateur

**Fax :** +593 2 2500041

**Formule d'appel :** *Señora Ministra / Madame la Ministre,*

**COPIES À :**

**Organisation de défense des droits humains :**

INREDH  
Tamayo 957 y Foch  
Casilla 17-03-1461  
Quito, Équateur

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Équateur dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 29 août 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur Internet : [www.efai.org](http://www.efai.org)*